

EKiNeWs

LA NEWSLETTER DES SALARIES D'EKIDOM

Numéro

143

Sept. 2023

Les Couronneries - Résidence Schuman

DOMI : un nouveau service de proximité expérimental

La réhabilitation de la résidence Schuman, immeuble emblématique des Couronneries, fleuron du projet NPNRU touche bientôt à sa fin après 18 mois de travaux. La résidence est désormais composée en deux bâtiments. Les 44 premiers logements réhabilités ont été livrés à la Direction Territoriale des Couronneries et les locataires sont entrés dans les lieux entre le 16 et 31 août en attendant la réception du deuxième bâtiment en octobre (53 logements).



La résidence Schuman aux Couronneries deviendra à terme la première résidence participative du patrimoine d'EKIDOM

Dans un souci constant d'innovation et d'amélioration de notre qualité de service, EKIDOM va offrir la possibilité aux futurs locataires de vivre autrement dans la Résidence Schuman. En effet, Schuman va devenir la première résidence participative où le bien vivre ensemble sera le ciment des relations entre les résidents grâce à un nouveau service de proximité expérimental baptisé « DOMI ». Un projet innovant et expérimental pour une durée d'un an qui nécessite le recrutement d'une personne au poste d'employé de vie résidentielle. Explications.

Pourquoi faire de la résidence Schuman, une résidence participative ?

- Pour améliorer notre qualité de service envers nos clients
- Pour les rendre plus autonomes dans leur vie quotidienne au sein du logement
- Pour réduire les incivilités et respecter le bien vivre ensemble

- Pour offrir la possibilité aux locataires de réduire leurs charges locatives en leur proposant de s'investir dans la vie de la résidence (Résid' Plus⁺)

Comment réaliser ce pari innovant ?

- En proposant aux locataires une charte d'engagement à la signature du bail (de préférence)
- En les sensibilisant au futur fonctionnement de la résidence et aux principes de vie établis
- En proposant un programme « avantages » baptisé « Résid' Plus⁺ » (cf encadré)
- En instaurant une nouvelle relation de proximité grâce à la présence d'un employé de vie résidentielle
- En participant à des ateliers et animations récurrentes organisés par DOMI et le chargé de secteur (fête des voisins, pots de bienvenue réguliers, arbre de Noël, sensibilisation et ateliers de prévention, jeux concours décoration de jardinière sur les paliers), et amélioration du cadre de vie comme le ramassage et le tri des déchets...

Pourquoi le mot "DOMI" ?

- Un mot court, percutant, facile à retenir et non sexué
- Un prénom usuel pour créer de la sympathie et suggérer la relation humaine
- Une appellation différente pour des missions différentes
- Un nom de métier différent pour la fiche de poste afin de faciliter le recrutement
- Un mot inventé car aucun mot existant ne correspond aux missions de ce poste : ex : CERISE, SAM ...



ZOOM

Résid' Plus+, c'est quoi ?

C'est un programme d'avantages reposant sur un barème de points cumulés au fur et à mesure du temps passé au sein du logement et en fonction des actions auxquels le locataire adhèrera et participera. Par exemple, des points seront octroyés à la signature du bail, pour l'inscription sur l'extranet client, pour l'entretien régulier du palier ou pour une participation à une action en lien avec la vie de la résidence.



Le programme Résid' Plus+ est actuellement en cours d'élaboration.

Comment les locataires pourront utiliser ces points cumulés ?

Ces points pourront être utilisés pour améliorer le quotidien des locataires au sein de leur logement :

- Par le biais d'une réduction de charges : par exemple 1500 points = 50 € de réduction annuelle
- Par le biais de travaux locatifs dans la limite d'un montant de 100 € = 2000 points
- Par le biais de travaux d'embellissement dans une pièce du logement (mur, sol, plafond) = 4000 points

A noter que les locataires recevront le décompte semestriel de leurs points cumulés par mail et les points pourront être utilisés sur demande auprès de DOMI.

Pourquoi proposer un tel programme "avantages" ?

Ce programme vise à responsabiliser, valoriser, récompenser et fidéliser les locataires impliqués et s'inscrit parfaitement dans cette nouvelle démarche participative de la résidence.

Quelles seront les missions de DOMI ?

Le nouvel employé de vie résidentielle « DOMI » sera un interlocuteur quotidien des résidents de Schuman et accompagnera les locataires vers l'autonomie dans la gestion de leur logement.

Il s'agit là d'insuffler une façon d'habiter autrement en respectant le bâti, les règles de vie en collectif, tout en participant à la vie de la résidence.

« DOMI » aura non seulement pour missions de ré-

aliser l'entretien des parties communes mais aussi d'accueillir les nouveaux locataires, de les conseiller dans la formulation des réclamations techniques de base, de les fédérer autour de la démarche participative de la résidence et d'animer en collaboration avec le chargé de secteur, les différents ateliers proposés tout au long de l'année.